

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes de conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
d'arrondissement
tenue le jeudi 27 octobre 2011 à 19 h
5650, rue d'Iberville, 2e étage**

PRÉSENCES :

Monsieur François W. Croteau, Maire d'arrondissement
Monsieur François Limoges, Conseiller du district de Saint-Édouard
Monsieur Marc-André Gadoury, Conseiller du district d'Étienne-Desmarteau
Madame Élane Ayotte, Conseillère du district de Marie-Victorin

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. François W. Croteau, maire d'arrondissement.

ABSENCE :

Monsieur Pierre Lampron, Conseiller du district du Vieux-Rosemont

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Karl Sacha Langlois, Secrétaire d'arrondissement

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 10

10.01
CA11 26 0331

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 octobre 2011

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par Élane Ayotte

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 octobre 2011, tel que livré aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

10.02
CA11 26 0332

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2011

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la Loi sur les cités et villes.

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par François Limoges

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2011 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité.

10 - Période d'information des conseillers

10 - Période de questions du public

La période de questions débute à 19 h 45 et se termine à 20 h 05.

30.01
CA11 26 0333

Approbation du plan triennal d'immobilisations 2012 à 2014, des textes relatifs aux travaux réalisés et entrepris en 2011 et aux faits saillants des investissements prévus pour l'année 2012

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par Elaine Ayotte

Et résolu :

D'approuver le texte des TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2011 qui accompagnera le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et sera inclus au programme triennal d'immobilisations 2012-2014 de la Ville de Montréal;

D'approuver la liste de projets ci-jointe qui constitue le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement en 2012, 2013 et 2014;

D'approuver le texte des FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2012 qui accompagnera le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et sera inclus au programme triennal d'immobilisations 2012-2014 de la Ville de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.
1110081002

30.02

CA11 26 0334

Approbation des prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2012 pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par Marc-André Gadoury

Et résolu :

D'approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2012 pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

Adoptée à l'unanimité.
1110081003

30.03

CA11 26 0335

Transmission au comité exécutif des prévisions budgétaires pour l'année financière de 2012, ainsi que du programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par François Limoges

Et résolu :

De transmettre au comité exécutif les prévisions budgétaires pour l'année financière de 2012, les textes budgétaires ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

Adoptée à l'unanimité.
1110081004

L'ordre du jour étant épuisé, le maire d'arrondissement déclare la séance levée à 20 h 06

François W. Croteau
Maire d'arrondissement

M^e Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 novembre 2011.